

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier complet le

N° d'enregistrement

1. Intitulé du projet

Projet immobilier de 13 lots sur Caramontinu (2A)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

6ème Sens Promotion

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

GAGNEUX Jean-Pierre

RCS / SIRET 15 13 15 11 17 10 119 11 14 110 10 10 10 21 71

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
N°36	Le projet immobilier prévoit une surface de 0,5 ha de plancher de construction

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet immobilier est localisé dans le secteur de Pinarellu, lieu-dit Caramontinu, sur un terrain aménagé de 6,5 ha sur lequel sera implanté 13 lots occupant un total de de 0,5 ha de plancher. (cf. carte en annexe)

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative décision de l'autorité administrative dossier(s) d'autorisation(s).	ve de l'Etat compétente en ma	itière d'env		a être jointe au(x)				
Le projet immobilier fait l'objet d'une autorisation d'urbanisme spécifique : le permis d'aménager (Art. R.421-19 du code de l'urbanisme). Cf. annexe jointe								
Par ailleurs, ce projet est également visé par la ru d'autorisation au titre du Code de l'environnemen								
Le projet à l'étude ici peut également être soumis	à une évaluation des incidences au titre d	de l'article R. 4	14-19 du code de l'ei	nvironnement, item n°3.				
4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure		BOAR SHIP SHIP SHIP IN						
Ce formulaire est rempli pour statuer sur la néces du Code de l'environnement.	sité d'une étude d'impact ou non au regan	d de la rubriqu	e 36 de l'annexe à l'a	rticle R.122-2				
4.5 Dimensions et caractéristiques du pro	jet et superficie globale (assiette) de	l'opération -	préciser les unités	de mesure utilisées				
Grandev	rs caractéristiques			Valeur				
	Terrain d	'accueil :	6,5 hectares					
		re de lots :	13					
	Surface plancher réservée pour les co	enstructions :	0,5 hectares					
4.6 Localisation du projet								
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹	Long. 41 ° -	41 , 20 " N Lat	. 09 ° 22 , 48 " E				
Lieu-dit Caramuntinu	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d	d), 8°, 10°, 1	8°, 28° a) et b), 32	2°;41° ef 42°:				
Sainte-Lucie de Porto-Vecchio	Point de départ :	Long ° _	'" Lat	·				
20144 ZONZA	Point d'arrivée :	'" Lat						
	Communes traversées :							
4.7 S'agit-il d'une modification/extension	n d'une installation ou d'un ouvraç	ge existant î	? Oui	Non X				
4.7.1 Si oui, cette installation ou cet o	uvrage a-t-il fait l'objet d'une étud	le d'impact	? Oui	Non				
4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été au	itorisé ?							
4.8 Le projet s'inscrit-il dans un program	me de travaux ?		Oui	Non X				
Si oui, de quels projets se compose le	e programme ?							

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité e	nvironnementale	de la zone d'imp	plantation envisagée
------------------	-----------------	------------------	----------------------

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

L'occupation du sol du projet, selon la base de données Corine Land Cover, est actuellement classé en "Territoires artificialisés" et dorrespond à un village vacances dans des terrain peu construit, avec un caractère anthropisé peu marqué : quelques constructions liées au village vacances et les parcelles présentent un caractère semi-naturel avec des zones ouvertes et quelques boisements littoraux. La piste d'accès est classée en "Forêts et milieux semi-naturels". (cf. carte en annexe)

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

La partie littorale de la commune de Zonza est dotée d'une carte communale, a

Oui X Non

Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet La partie littorale de la commune de Zonza est dotée d'une carte communale, aprouvée le 07 janvier 2004 par délibération du Conseil Municipal.

La carte communale indique que les parcelles du projet sont classées en constructibles, à l'exception d'une bande littorale (DPM) (cf. carte en Annexe)

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui	Non	1
Oul	NOU	

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	Le projet n'est situé sur aucun périmètre de ZNIEFF, ni concerné par un arrêté de BIOTOPE. La ZNIEFF la plus proche est située à plus de 900m : "Etangs et zones humides du Golfe de Pinarello" (ZNIEFF de Type 1). (cf. carte en annexe)
en zone de montagne ?		X	La commune de Zonza, Corse du Sud (2A), est une commune située en zone de montagne, mais le projet est situé dans la plaine.
sur le territoire d'une commune littorale ?	X		La commune de Zonza, Corse du Sud (2A), est une commune littorale.
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?		X	Aucun PNR, PN ou réserve naturelle de Corse n'est situé dans un rayon de 5 km autour du projet.
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration?		X	La commune de Zonza n'est pas concernée par un PPBE.

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager?		X	La commune ainsi que les données consultées du ministère du développement durable ne révèlent aucune AVAP ou ZPPAUP sur le secteur du projet, ni sur la commune de Zonza.
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	La base de données de la DREAL, du ministère du développement durable et de l'Office de l'Environnement de la Corse et de l'agence de l'eau ont été consultées et ne révèlent aucune zone humide sur le projet. Plusieurs zones humides sont présentes à moins de 3 km du site: étangs de Pinarellu (à 800m), étangs de Padulatu et padulu Tortu (à 1,7 km), zone humide de l'Ovu Santu (à 2 km). (cf. carte en annexe)
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	X		Aucun Plan de Prévention des Risques Incendie Forêt sur la commune de Zonza. Un PPRIF, approuvé en date du 16/07/2007 est situé à 2 km du site étudié sur la commune de Lecci, (cf. carte en annexe). L'Atlas des zones submersibles indique que le site d'étude n'est pas concerné par ce risque (Source : Commune de Zonza-service urbanisme). La commune est couverte par un Plan de Prévention des Risques Inondations approuvé en date du 15/05/2001 pour le bassin versant du Cavu. Le site du projet est situé à 1,7 km de la limite de ce PPRI. (cf. carte en annexe) Selon la cartographie régionale dans le cadre du risque d'inondation la zone du projet est en zone à risque fort et à 500m du lit mineur du Cavu. (cf. carte en annexe)
dans un site ou sur des sols pollués ?		X	La base de données du BRGM ainsi que BASIAS et BASOL ont été consultées et ne révèlent aucun site ou sol pollué au droit du projet.
dans une zone de répartition des eaux ?		X	La base de données de l'agence de l'eau n'indique aucune ZRE au droit du projet.
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine?		X	L'ARS n'indique aucun captage AEP sur la commune de Zonza à moins de 3 km du projet étudié. Aucun ouvrage de prélèvement superficiel ou souterrain connu de l'Agence de l'eau n'est recensé sur la commune de Zonza.
dans un site inscrit ou classé ?		X	Le projet ne se situe pas dans un site inscrit ou classé. 1 site classé "Ensemble monumental torréen ou Castello d'Aragio I" est situé à 10 km du projet 2 sites inscrits sont présents à moins de 4km du projet : la tour génoise de Pinarellu (distante de 2 km du projet) et celle de Fautea (distante de 3,5 km du projet).
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?		X	Le projet ne se situe dans aucun site Natura 2000. Le site Natura 2000 le plus proche est le SIC FR9400606 "Pinarellu, dunes, Etangs de Padulatu et Padulu tortu" distant de près d'1 km du projet. Un 2ème SIC FR9400584 " Lavu Santu " est distant de près de 2 km du projet. Ces 2 sites ont été désignés pour leurs habitats naturels dunaires et halophiles et la présence de reptiles, amphibiens, poissons, chauves-souris et insectes patimoniaux, dont la Tortue d'Hermann.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO?		X	Aucun site UNESCO n'est situé à proximité. Plusieurs monuments historiques se situent sur la commune de Zonza et les communes limitrophes , mais ils se situent tous à plus de 2km du projet.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	X		pas d'information disponible
Ressources	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	X		pas d'information disponible
ressources	est-il excédentaire en matériaux ?	X		pas d'information disponible
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?	x		pas d'information disponible
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	X		Concernant le projet, le site est déjà utilisé comme village vacances et partiellement aménagé. La naturalité du site est donc potentiellement faible. La base de données OGREVA (DREAL Corse) ne mentionne aucune espèce protégée ou patrimoniale connue sur el site du projet. Le site est situé en zone de sensibilité forte à très forte pour la Tortue d'Hermann dans sa partie nord, mais aucune donnée connue de l'espèce n'est référencée sur la zone du projet. La partie littorale du site peut potentiellement accueillir des habitats naturels dunaires d'intérêt communautaire. Aussi, le projet est susceptible d'avoir des incidences sur le milieu naturel et les continuités écologiques selon les modes de réalisation du projet.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes?	A PRINCIPAL PRIN	X	Le projet est situé selon corine land cover en zone artificialisée. Seule la piste est située dans des espaces forestiers. Le projet inclus toutefois une bande littorale, mais sur laquelle aucune construction n'est prévue.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	Le PPRT de Corse du Sud n'indique aucun risque technologique au droit du projet, ni sur la commune, ni sur les communes avoisinantes.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	X		La commune n'est concerné par aucun PPRIF. Le projet est situé en dehors des zones rouge et jaune du PPRI du Cavu (à 1,7 km). L'Atlas des zones submersibles indique que le site d'étude n'est pas concerné par ce risque. Par contre, selon la cartographie régionale dans le cadre du Risque Inondation, le site du projet est en zone à risque fort (Source : DREAL).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		X	Le projet sera source de bruit durant la période des travaux.
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X	X	Le projet sera source de vibrations durant la période des travaux.

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		X	Compte tenu de l'usage actuel (village vacances), le projet n'engendrera pas plus d'émissions lumineuses en phase exploitation.
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?		X	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	X		Le maitre d'ouvrage devra définir les modalités de rejets des eaux pluviales
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X		En phase chantier, les précautions habituelles pour un chantier conduit dans les règles de l'art devront être prise afin d'éviter tout rejet polluant. Les déchets de chantier devront être triés et évacuer via les filières adaptées. Compte-tenu de la nature du projet, en phase exploitation, des déchets seront générés de type ordures ménagères et des effluents. Le projet prévoit la mise en place containers adaptés, qui seront ensuite pris en charge par le ramassage en place sur la commune. Les eaux usés devront être renvoyées via le réseau collectif ou assainies via un système d'assainissement individuel suffisamment dimensionné.
Patrimoine / Cadre de	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		X	
vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	X		Le projet engendrera une modification de l'activité humaine puisqu'une partie du village vacances va devenir une zone résidentielle.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?
Oui Non ^X Si oui, décrivez lesquelles :
La recherche des projets connus a porté sur la commune de Zonza ainsi que sur les communes limitrophes surces 2 dernières années. Ils ont été recherchés au travers d'avis de l'autorité environnementale (Source : DREAL) ainsi qu'au travers les enquêtes publiques (DDTM 2B).
Aucun projet connu susceptible d'être cumulé avec le projet étudié n'a été identifié.
6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui Non X Si oui, décrivez lesquels :
7 Auto-évaluation (facultatin
7. Auto-évaluation (facultatif) Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou
7. Auto-évaluation (facultatif) Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi. le projet n'apporte pas de modification profonde de l'usage actuel du site, autorisé par la carte communale.
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi. le projet n'apporte pas de modification profonde de l'usage actuel du site, autorisé par la carte communale. le projet ne se situe dans aucun zonage réglementé ou d'inventaire pour ce qui est du patrimoine naturel, culturel, paysager ou historique.
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi. le projet n'apporte pas de modification profonde de l'usage actuel du site, autorisé par la carte communale. le projet ne se situe dans aucun zonage réglementé ou d'inventaire pour ce qui est du patrimoine naturel, culturel, paysager ou historique. le projet n'amène pas de supplément quant aux nuisances actuelles.
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi. le projet n'apporte pas de modification profonde de l'usage actuel du site, autorisé par la carte communale. le projet ne se situe dans aucun zonage réglementé ou d'inventaire pour ce qui est du patrimoine naturel, culturel, paysager ou historique. le projet n'amène pas de supplément quant aux nuisances actuelles. le projet n'a pas d'effets notables sur les ressources (alimentation en eau) ou les pollutions (eaux usées, déchets).
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi. le projet n'apporte pas de modification profonde de l'usage actuel du site, autorisé par la carte communale. le projet ne se situe dans aucun zonage réglementé ou d'inventaire pour ce qui est du patrimoine naturel, culturel, paysager ou historique. le projet n'amène pas de supplément quant aux nuisances actuelles. le projet n'a pas d'effets notables sur les ressources (alimentation en eau) ou les pollutions (eaux usées, déchets). le projet est situé en zone de sensibilité forte selon la cartographie régionale du Risque Inondation (Source : DREAL).
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi. le projet n'apporte pas de modification profonde de l'usage actuel du site, autorisé par la carte communale. le projet ne se situe dans aucun zonage réglementé ou d'inventaire pour ce qui est du patrimoine naturel, culturel, paysager ou historique. le projet n'amène pas de supplément quant aux nuisances actuelles. le projet n'a pas d'effets notables sur les ressources (alimentation en eau) ou les pollutions (eaux usées, déchets).
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi. le projet n'apporte pas de modification profonde de l'usage actuel du site, autorisé par la carte communale. le projet ne se situe dans aucun zonage réglementé ou d'inventaire pour ce qui est du patrimoine naturel, culturel, paysager ou historique. le projet n'amène pas de supplément quant aux nuisances actuelles. le projet n'a pas d'effets notables sur les ressources (alimentation en eau) ou les pollutions (eaux usées, déchets). le projet est situé en zone de sensibilité forte selon la cartographie régionale du Risque Inondation (Source : DREAL). Le site est situé en zone de sensibilité forte à très forte pour la Tortue d'Hermann dans sa partie nord, mais aucune donnée connue de l'espèce n'est
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi. • le projet n'apporte pas de modification profonde de l'usage actuel du site, autorisé par la carte communale. • le projet ne se situe dans aucun zonage réglementé ou d'inventaire pour ce qui est du patrimoine naturel, culturel, paysager ou historique. • le projet n'amène pas de supplément quant aux nuisances actuelles. • le projet n'a pas d'effets notables sur les ressources (alimentation en eau) ou les pollutions (eaux usées, déchets). • le projet est situé en zone de sensibilité forte selon la cartographie régionale du Risque Inondation (Source : DREAL). • Le site est situé en zone de sensibilité forte à très forte pour la Tortue d'Hermann dans sa partie nord, mais aucune donnée connue de l'espèce n'est référencée sur la zone du projet. La base de données OGREVA (DREAL Corse) ne mentionne aucune espèce protégée ou patrimoniale connue sur le site du projet. La partie littorale du site peut potentiellement accueillir des habitats naturels dunaires d'intérêt communautaire. • le site partiellement aménagé, présente une naturalité potentiellement faible.
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi. le projet n'apporte pas de modification profonde de l'usage actuel du site, autorisé par la carte communale. le projet ne se situe dans aucun zonage réglementé ou d'inventaire pour ce qui est du patrimoine naturel, culturel, paysager ou historique. le projet n'amène pas de supplément quant aux nuisances actuelles. le projet n'a pas d'effets notables sur les ressources (alimentation en eau) ou les pollutions (eaux usées, déchets). le projet est situé en zone de sensibilité forte selon la cartographie régionale du Risque Inondation (Source : DREAL). Le site est situé en zone de sensibilité forte à très forte pour la Tortue d'Hermann dans sa partie nord, mais aucune donnée connue de l'espèce n'est référencée sur la zone du projet. La base de données OGREVA (DREAL Corse) ne mentionne aucune espèce protégée ou patrimoniale connue sur le site du projet. La partie littorale du site peut potentiellement accueillir des habitats naturels dunaires d'intérêt communautaire. le site partiellement aménagé, présente une naturalité potentiellement faible.
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi. le projet n'apporte pas de modification profonde de l'usage actuel du site, autorisé par la carte communale. le projet ne se situe dans aucun zonage réglementé ou d'inventaire pour ce qui est du patrimoine naturel, culturel, paysager ou historique. le projet n'amène pas de supplément quant aux nuisances actuelles. le projet n'a pas d'effets notables sur les ressources (alimentation en eau) ou les pollutions (eaux usées, déchets). le projet est situé en zone de sensibilité forte selon la cartographie régionale du Risque Inondation (Source : DREAL). Le site est situé en zone de sensibilité forte à très forte pour la Tortue d'Hermann dans sa partie nord, mais aucune donnée connue de l'espèce n'est référencée sur la zone du projet. La base de données OGREVA (DREAL Corse) ne mentionne aucune espèce protégée ou patrimoniale connue sur le site du projet. La partie littorale du site peut potentiellement accueillir des habitats naturels dunaires d'intérêt communautaire. le site partiellement aménagé. présente une naturalité potentiellement faible. le projet entre dans le cadre des projets soumis à étude d'impact selon les critères annéxés à l'article R.122-2 du Code de l'environnement (rubrique n°36 : surface de plancher du projet > 0,4 ha).
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi. le projet n'apporte pas de modification profonde de l'usage actuel du site, autorisé par la carte communale. le projet ne se situe dans aucun zonage réglementé ou d'inventaire pour ce qui est du patrimoine naturel, culturel, paysager ou historique. le projet n'amène pas de supplément quant aux nuisances actuelles. le projet n'a pas d'effets notables sur les ressources (alimentation en eau) ou les pollutions (eaux usées, déchets). le projet est situé en zone de sensibilité forte selon la cartographie régionale du Risque Inondation (Source : DREAL). Le site est situé en zone de sensibilité forte à très forte pour la Tortue d'Hermann dans sa partie nord, mais aucune donnée connue de l'espèce n'est référencée sur la zone du projet. La base de données OGREVA (DREAL Corse) ne mentionne aucune espèce protégée ou patrimoniale connue sur le site du projet. La partie littorale du site peut potentiellement accueillir des habitats naturels dunaires d'intérêt communautaire. le site partiellement aménagé, présente une naturalité potentiellement faible.
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi. le projet n'apporte pas de modification profonde de l'usage actuel du site, autorisé par la carte communale. le projet ne se situe dans aucun zonage réglementé ou d'inventaire pour ce qui est du patrimoine naturel, culturel, paysager ou historique. le projet n'amène pas de supplément quant aux nuisances actuelles. le projet n'a pas d'effets notables sur les ressources (alimentation en eau) ou les pollutions (eaux usées, déchets). le projet est situé en zone de sensibilité forte selon la cartographie régionale du Risque Inondation (Source : DREAL). Le site est situé en zone de sensibilité forte à très forte pour la Tortue d'Hermann dans sa partie nord, mais aucune donnée connue de l'espèce n'est référencée sur la zone du projet. La base de données OGREVA (DREAL Corse) ne mentionne aucune espèce protégée ou patrimoniale connue sur le site du projet. La partie littorale du site peut potentiellement accueillir des habitats naturels dunaires d'intérêt communautaire. le site partiellement aménagé. présente une naturalité potentiellement faible. le projet entre dans le cadre des projets soumis à étude d'impact selon les critères annéxés à l'article R.122-2 du Code de l'environnement (rubrique n°36 : surface de plancher du projet > 0,4 ha).
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi. le projet n'apporte pas de modification profonde de l'usage actuel du site, autorisé par la carte communale. le projet ne se situe dans aucun zonage réglementé ou d'inventaire pour ce qui est du patrimoine naturel, culturel, paysager ou historique. le projet n'amène pas de supplément quant aux nuisances actuelles. le projet n'a pas d'effets notables sur les ressources (alimentation en eau) ou les pollutions (eaux usées, déchets). le projet est situé en zone de sensibilité forte selon la cartographie régionale du Risque Inondation (Source : DREAL). Le site est situé en zone de sensibilité forte à très forte pour la Tortue d'Hermann dans sa partie nord, mais aucune donnée connue de l'espèce n'est référencée sur la zone du projet. La base de données OGREVA (DREAL Corse) ne mentionne aucune espèce protégée ou patrimoniale connue sur le site du projet. La partie littorale du site peut potentiellement accueillir des habitats naturels dunaires d'intérêt communautaire. le site partiellement aménagé. présente une naturalité potentiellement faible. le projet entre dans le cadre des projets soumis à étude d'impact selon les critères annéxés à l'article R.122-2 du Code de l'environnement (rubrique n°36 : surface de plancher du projet > 0,4 ha).

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	Х
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet Control of the
Annexe 1. Info	ormations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire
Annexe 2. Loc	calisation du projet au 1/25 000ème (Source : Biotope)
Annexe 3. Ph	otos du site du projet (Source : Google)
Annexe 4. Es	quisse du projet (Source : AGEX Figari)
Annexe 5. De	mande de permis d'aménager
Annexe 6. Oc	cupation des sols (Corine Land Cover)
Annexe 7. Ca	rte communale de Zonza au niveau du projet (Source : Commune de Zonza-service urbanisme)
Annexe 8, Zoi	nages écologiques (Sources : Données : DREAL ; Cartographie : Biotope)
Annexe 9. Zor	nes humides autour du site étudié (Source : Observatoire du développement durable de la Corse)
Annexe 10. C	arte des Plans de Prévention des Risques Incendies de Forêt, PPRIF (Source : DREAL)
Annexe 11. At	tlas des zones submersibles (Source : Commune de Zonza-service urbanisme)
Annexe 12. Pl	PRI du Cavu (Source : Commune de Zonza-service urbanisme)
Annexe 13. Ca	artographie régionale dans le cadre du Risque Inondation (Source : DREAL)



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Annexes



Février 2017

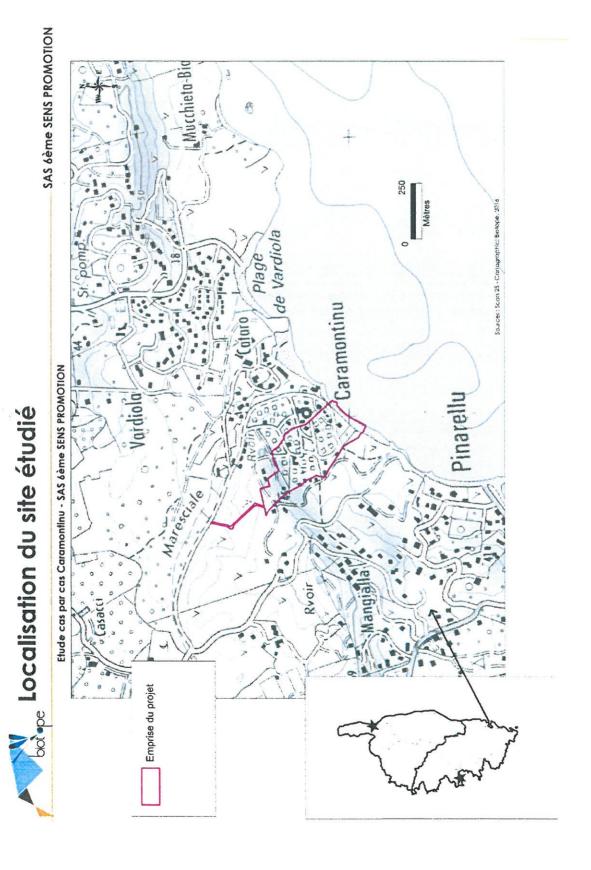


Sommaire

Annexe 1.	Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire	2
Annexe 2.	Localisation du projet au 1/25 000ème (Source : Biotope)	3
Annexe 3.	Photos du site du projet (Source : Google)	4
Annexe 4.	Esquisse du projet (Source : AGEX Figari)	5
Annexe 5.	Demande de permis d'aménager	6
Annexe 6.	Occupation des sols (Corine Land Cover)	13
Annexe 7. service urba	Carte communale de Zonza au niveau du projet (Source : Commune de Zonza anisme)	a- 14
Annexe 8.	Zonages écologiques (Sources : Données : DREAL ; Cartographie : Biotope)	15
Annexe 9. durable de	Zones humides autour du site étudié (Source : Observatoire du développeme la Corse)	nt 16
Annexe 10. DREAL)	Carte des Plans de Prévention des Risques Incendies de Forêt, PPRIF (Source	: 17
Annexe 11. urbanisme)	Atlas des zones submersibles (Source : Commune de Zonza-service	18
Annexe 12.	PPRI du Cavu (Source : Commune de Zonza-service urbanisme)	19
Annexe 13.	Cartographie régionale dans le cadre du Risque Inondation (Source : DREAL)	20
Annexe 14.	Carte géologique (Source : BRGM)	21

Annexe 1. Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Annexe 2. Localisation du projet au 1/25 000ème (Source : Biotope)

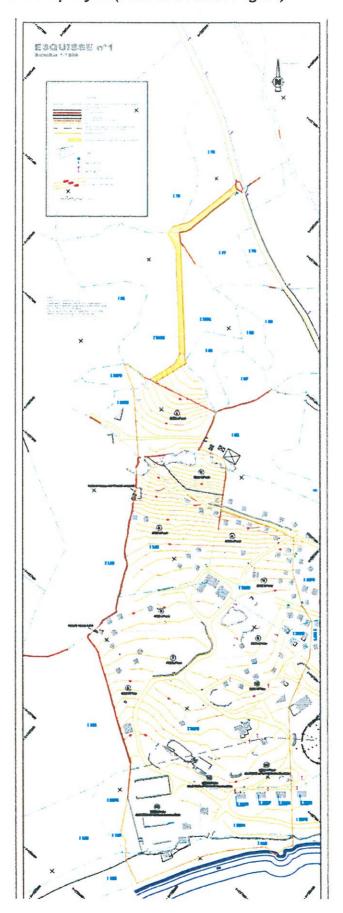


Annexe 3. Photos du site du projet (Source : Données cartographiques : Google, 2016)





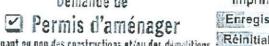
Annexe 4. Esquisse du projet (Source : AGEX Figari)



Annexe 5. Demande de permis d'aménager



Demande de







1/14

	s de construire			
Pour les deseandes de pervis de construire de maisons infinitables	i ki da laura anneces, vu as pouvos utiliser la formulante spécifique certa nº 1310 à			
	County results the second second			
Vous réalises un aménagement (or stoment, camping, aux le sédicinement, parc d'attraction terrain de scorte ou foisi qui) Vous réalises une nouvelle construction Vous affacture des traveux sor une construct en exister le Voure projet d'aménagement de de construction comprend des demoitions Vous englet répossite une actoriscitent d'exploitation pour merciale.	PA · 3 82 · 16 . R · 0 0 0 2 MAIRIE ANNEXE de STE CUERT DE PORTO VECCHIO			
Paur servoir prácisement à quote revina dé sent sciente vus travaler et amenagament à vous pouvez vous reporter à le notice explicative ou vous remodiffier auprès de la maine du lieu de votre projet	COMMUNITORIZONZA la commissión de la la communita de la commun			
* 1 - Identité du demandeur Le demandeur indiqué dans le cadre ci-dessous sera le titulaire de la future autorisation et le redevable des taxée d'urbanisme Dans le cas de demandeurs notiples, chacun des demandeurs, à partir du 2 ° , doit remple le tiche complemantaire «Autres demandeurs» Les décisions prices de l'autorisation scront noutrées au demandeur intégué ci-dessous. Une copie sera adressée sux nutres demandeurs, que seront co-duteires de l'autorisation et soudairement responsables du parement des taxés.				
Yous êtes un particulier Medame U Mors	iour 🔾			
N-m ·	Frénom			
Date et lieu de neissance				
Dita: CICJ CIC II I II J Communa:				
Gépartément:: . h "ays				
Vous êtes une personne morale Dénomination deme SENS IMMOBILIER Hubon société SAS N°SIRET: 4, 8, 4, 8, 9, 3, 6, 9, 9, 0, 0, 0, 3, 4, Typa de société (SA, SCI,). Représentation de la pérsonne morale : Madama D. Muraisur (2)				
Num - GAGNEUX	Prénom Jean Pierre			
2 - Coordonnées du demandeur				
Adresse : Numéro . 30 Voie : Qual Claude Bornar				
	ine:LYON			
Code postal : 6 ii 9 i C ii 0 ii 7 i B 2				
Si le demandeur hubite à l'étranger : Pays :	nestuez l'indicatif peur la paya étranger (1 1 1 1)			
Contract to the second	Le les décisions, saient adressés à une autre parannes veuilles prémient			
son nem et ses coordonnées : Madama L Monsie.	in D Personne morale d			
April: PALANDRI Préson: Serena				
OU raison todals Sofar AGEX				
Acrasse : Numero Voir : Ris de la Poste				
meantile wildige toplants FRSARI				
Code posted 12 n 3 1 1 1 n 4 18P n Certain				
Si le demendeur habite à l'étranger : Pays : Division territor old :				
Terephone: 10:14:19:16, 2:7:0, 5:14. d.;	ent thes , uthough nom to both garadder (
fadasse survents:	unænts transmis en cours d'instruction par l'administration è agex liguri « orango fr			
Em prin larcia mila que, dens un tel cas, la data de navillation s du l'envol un an america divistrata que s ugmentne de fiuit facts.	era cello de la egosoristico du cuoriler electrorique du, au phis tard, delle			

			Z/1
3 · Le terrain			
3.1 - Localisation du (ou dest terraints) Les microsotions et clans typis sale des pièces à joindre) que sous fountiene doivent comoche à l'a l'act toma n'e) concernéés des potre projet	dra a sinat wi	i de focal zer	szádisement le (a.
La tornin est constitue de l'ensemble des parcelles cadactrales d'un seul terent app	artenant a	no milena	connelata ve
Adresse du (ou des) terrain(s)			in Sprietaina
Numára : Voic :			
Lieu-dig : Caramontino tocalità : ZONZA (STE LUCIE DI	PORTOV	ECCHIC)	
Code postal : 2 : 0 : 1 : 4 : 8P : 1 : 1 : 1 Cedex : 1 : 1 : 1 Fêférences cadastrales : (si sotre projet porte sur plusicum parcelles cadastrales, veuilles			
suivantes sur une fereille séperde). Prétixu			ci-dessocia edilex
Superficie du (ou des) renair(s) (en m²) : 95576 (au dadestra)	131310	115 3	
agentiane on ton mail entire laitee (1.5) and o lac cacasast			
	(mayor samor sales	and the same of the	
3.2 - Situation juridique du terrain lines d'accease, qui sont facultatives, perivent mutamis construire ou de bénéficier d'impositions plus l'averables!	vous pérme		CONTROL OF STANDARD SOLVER STANDARD
Étes-vous titulaire d'un contribut d'urbanisme pour ce terrain?	Qui 🛄	Non 🖸	Je ne sais pas 🔲
Le terrain est-il siqué dans un lot sagmont ?	Oul 🔲	Non 🖸	Je ne sais pa a 🔲
La ferrain est l'aitué dans une Zone d'Aménagement Concertée (Z.A.C.) ?	Cui 🗖	Yon 🗹	Jaine sain pas 🔲
La termin faibil partia d'un rema notement urbain (Association Foncière (Franc) ?	Cui 🚨	Von 🗹	Je ne saia pas □
us tomain est-il situé dans en périmètre ayant fait l'objet d'une convention de Projet Urbein Partenarial (EU.P) ?	Oui 🕽	Non 🗹	Jaine sais gas 🔲
Le projet est-il situé dans le périmètre d'une Opération d'intérêt National (C.) (N) ?	الده	Nor 🖸	Je ne sais pas
Si votre terrain est concarné par l'un des cas ci-descue, ve allez pracises, si vous les conne	sácz, jes da	tas de déci	sion on d'augodese
tion, les numeros et les cénominations :			and od a date and
The state of the s			1
3.3 - Terrain issu d'une division de propriété			
Si vorre terrain ast issu de la division d'une propriété pâtie effectuée il y a moins de 10 a	ns demaer	lez à la ma	ria ti la olan kond
d'urbanisme comporte une règle limitent vos droits à nonstruiro, instituée entérieurement à	la date de la	division \$	cotto nànta existe
le vandeur duit vous avoir remis und attostation indiquant la surfara des constructions de Indiquez cetta surface (en m²) : et la superficie du terrain avont divis			artio du torrain.
Indiquez cette surface (en m²): et la superficie du terrain avant divis ou joignez à votre demande une capie de l'attestation	on (an m-)	:	
		SCHOOL STATE	
4 - À remplir pour une demande concernant un projet d'aménagem Si votre projet ne compone pas d'aménagements, réportez vous directement au cadre 6 (projet projet projet ne compone pas d'aménagements, réportez vous directement au cadre 6 (projet projet	ent t de constru	iction)	
4.1 - Nature des travaux, installations ou aménagements envisagés (cochez la ou les o	bases come:	spondantes	1
Quel que soit le secteur de la commune U Lotissement			
☐ Remembrement réal sé par une association foncière urbaine libre			8
U Terrain de camping U Porc résident el de leiairs ou vi laga de vacances			į.
 Amérisponent d'un rémain pour la protique de socrés ou de foisire motorisés. 			
Américagement d'un boto d'autentains ou if une aire de jaux et de spons Américagement d'un gelf			
 Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et gérages do horifs de paravanes ou 			
de résidences mobiles de loraira. • Contenance (nombre d'unités)			
☐ Travalox d'affocil aments ou d'exhacasements du sol			
Superficie (en m²):			•
Profondour (pour les affeuilles le 18)			
Foutour (pour les exhaussements)			*
Dans les sécteurs protégés Amérogament situé dans un espace remarquable ou milieu du litteral identifié dans un do portégé [†] :	cument d'u	rbanisme o	omme devant Stra
Ul Charrier pétient de célét métitier destréé à l'actival de 3 l'information de public les squ'ils sont nécestaires à la gestion ou à Epitoditure de printière de la seure de la college.			
 Aundragionnert nécessaire à l'arentine des sor vités agrochés de péche et de culture maine du taux 	enver concr	yitties out	count benen
Aménagement situé dans un secteux sauvegandé? . Di Créntien d'une soic			
fromus ayant pour effectée médifier les causités atiques d'une voie existente			
O dation d'un ecoco public Acrè regement amé dans un site classé ou une réserve letturel a			
D Ci-ations of aspars put to			

Courte description de votre projet pui de vos travaux : Conculation d'un obsesement de 13 lots sur une parte du village de varrance "La proix du suc". C'autre partie du villa activité. Sur ces lots seront édifiés des constructions à caractère résidentiet.	çə çardə six
Section 1	
	And the said
	A. A
	7
	meght case (
	2
Superficie du (ou des) terrain(s) à aménager (an m²) :65412	
Si les travalix sont réclisés par tranches, veuillez en créciser le nombre et l'un contonu :	
	with the second
	5
4.2 - À remplit pour une demande concernant un lotissement Vombre maximum de lets projetés : 13	
Surface de prancter maximale envisagés (en m²), 5000	
Comment la construct blaté globale sera-l-e le répartie /	
☐ Par application du cech elent discolpsition du set (COS) à chaque let © Conformit nu plans ou labour joinne à la présente demande	
O La constituci hi he sera céremonés à la venta de chaque lot. Cans de cas, lo obusour dovre foundir un pertificat aux constitucites	.TI.
Le projet fait il l'objet d'une demande de traveux de finition slifférés ? Si qui, quelle garantie sera utilisée ?	M ncN □
consegnation on compte blografi au gerantie financière d'achèvement des travoux	E
joindre la convention	**
Le projet lachii l'objet d'une demande de vente ou location de lots par anticipation ? Our C	L Nor 3
4.3 · À remplir pour l'aménagement d'un camping ou d'un sutre terrain aménagé en vue de l'hébergement t	puristique
Nombre maximum d'emplacements réservés eux tentes, caravanos ou réaldences mobiles de loisirs	•
Numbre maximal de personnes acqueil es	
Implantation d'habitations légéres de loisirs (MEL) Nombre d'emphoements réservés aux MEL:	
Surface as pishorine prévue resoruée aux III.	
Lorsque la torrain est destiné à une exploitation saisonnière, veu l'expréciser la tour est période(s) d'exploita; or .	
Agrandissament ou réalménage ment d'une structure existante ?	2 Non 🗆

5 - À remplir pour une demande comprenant un projet de construction			
5.1 - Architecte			
Vous arrez eu recours à un architects . Oui 🔲 Mon 🖸			
Si out, your payar lui faira compléter les rubriques ci-dessor	is et lui fairt agooser son caches		
Norm de l'arbieracte :	Pránon. :		
Numěro · Voic :			
Lieu-tit :	oalită		
Code postel	- J		
N° d in≥priotion sur le tableau de l'ordre .			
Conseil Régional de :			
Téléphona Lui Litual Lui Lui Lui Lui Lou Télé	eopie: 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - OU		
Acresse disctranique :	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
En application de famille R. 431-2 du code de fundanisme, j'ai pr prémier du fine premier du fose premier du route de la constructi régles d'acressibilité fixèes en apolication de l'article L. 111-7 de c	is connessaure des rèu es générales de conditue aprévula por le chapitre èn et de l'habitation à Botamment, prépaid à construction y est sources les 19 code		
Signature de l'architecto :	Cautier de l'architecte :		
Si vous n'avez las du recours à un architecte (ou un agrée e	u arc'hi eutern) narillez encha la area dislavenne i		
I lo dòclare a i Phomieir que mon projet entre dans func dos	i gituations dour leaguelles le recours à l'architotoin par par obligacoire.		
5.2 - Nature du projet envisagé			
☐ Nonveille construction ☐ Traveux sur construction existente			
AV COMMAND	The second secon		
Le terrain duit stra divisé en propriété ou en jouissance à	ivant l'achivement de la (ou des) construction(s)		
Courte description on vern projet ou de vos travaux :			
	y		
	<u>.</u>		
Si votte projet nécessite une puissance électrique supériourb à 12 kVA o prophasé (ou 36 kVA triphosé), indiquez le puisanno			
élactrique redessa re à votre projet :			
N. A. C.	UE .		

Years provinced depends durecourt à un architectule nouve anatome du pour des un particule de la commencia de l'entre a secret. Especie de la descention de la commencia de l'entre de secret. Especie de la descention de la commencia de l'entre de l'entre de la commencia de l'entre de l'entre de l'entre de l'entre de la commencia de l'entre de l'entre

						The second second second second
5.3 - foformations complémentaires						
Numbre 'otal de l'agements d'éés l'illi i l'a contrat viduo d'agements d'éés l'illi i l'alli contrat viduo d'agement viduo						
Repartition du combre total de logement diées par type de l'inencement						
Sugerrant local figure 1 and 2 december Socials there profit à taux vient Frét à toux tien						
Autres financement	*					
Mans d'util savon pre	ncipa e des logemen	TS .				
Distribution person telle	(particula roll en op-	alib proportion	scrine morste). 🔲		Warra 🔲	soca ea □
Sit stagit charte occup					₹ફ્ડ	idanos terranda re 🔟
rich projet perio sur un	7 . 6					≙havejerdor ⊒
🔲 Autros annexes à l'h						
Si ia projet est un fey:	-	à quel titre :				
Bûs dur de puar perenn			pour étudiants 🚨	Sés dance de	tuursma 🗓	
Fésidence hórellára a v	ocation sociale 🗖	Féa	dance so i le 🔘	F	às dance pour persi)	r nes flandigapões 🔲 🧎
□ 49 res, précisez :	1996					*
Nombre de chambres				ypo:		į
Répartition du nombre						445
bicce i ii i 2	page 11 11 11 11 1	3 perest_it.	nacióc è i una	. ı 5 giéces	it in it i è proc	SCIDUS
Numbre de niveaux du	bâtiment la plus él-	ová . I. I.	e-mark			
indiquez si vos traveux	comprandent dotal	:m=eut				
Extension 🚨	Surelévation 🔲		Création de n	ivaaus supplėm	ectares 🔟	
A CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR				a Period States		
5.4 - Construction pe						Y
Póriodo(s) de l'année d	Israet laquelle (lesq	uellesi ia cons	truction doit être dê	moutáa -		-
	and the second					
A	THE TRANSPORT OF THE PARTY OF T	TOTAL CATTERNATURE	AT THE RESIDENCE OF THE PARTY O			
5.5 - Destination des	constructions et t	ableau des s	orfaces	Administration of the Control of the		Y
		surfa	ces de plansher* ar	ı m²		
	Sertuga existança Topon Libertus	Surface prijes*	Surface dribbs year shangament up	Surface	Surface superimies	Surface tatale =
Destinations	(A)	121	thest costones	subar mea ^e [Dt	destration*	(A) = (B) = (C) -(C) - (C)
			1Ci		(E)	
Mabitet e 1		Art.				Britanian .
Hébergement hötöllür		100 g	1			
Buranux		The state the state of the stat	And the state of t			
1912 41 128		To be the second of the second	- 11 ez . 1 en promponent an 1846 (98 8) FF			
Commerce						
Artisterat*						
ndustrio	The state of the s			T Canada		
Exploitetion agricola ou forestière						
Entrepás		10.		***************************************		N. Carlotte
Harvion gubile ou d'intérés collecté	The Paper Service Const.	PET out all particles over the superior of				William
Surfaces totales (m²)		- In the second second		and block on the marks high officers and		
		ya Cap Y Saltrar	L		ļ	
Summer and the summer of the s	MARINETE BURNASTINA	a ven mennengen	CHELL MADERAKOROS (CO	nanhair, fatiri.	HIDA ON INCOMENTATION	and the second second
5.6 Information sur la destination des constructions futures en cas de réalisation au bénéfice d'un service public ou						
d'intérêt sollectif :	d'intérêt collectif : Transport 🗓 Enseignement et rechendre 🚨 Action schools 🗅					
Cur	Currage special 🗓 Senté 🔾 Culture et loisir 🔾					
Annual Control of the						
			The state of the s			- and a serie of the market

If the new process with the first or hidder and received descriptions of the new process of the contract of th

Variable section and the section of	
5.7 - Stationnement	
Nambro do places de stationnement	
Assistress second a unique Acc Après rè	eleaton cu pejerning na jar
Places de stationnement affectées au projet, aménagées ou 🖫	
ndressels) des aires de stationnoment	
Pic tribes de places	and the second s
Surface totale affection au station remark.	
Pour les commences et pinèmes :	mil, dant surface bátia : [6]2
Emprise au sol ces surfaces páries ou non, sifectões au star anne:	
n demand and any considers parter parter of the former for any military	richir
	THE ADMITTER WAS INCOME TO THE PROPERTY OF THE
6 - À remplir lorsque le projet nécessite des dé	The first and th
ous les travaix de demolition de sont des sesants à access it avec acce	the Standard of the same paper of the same
le demolition necessite une autorization. Vous pouvez, equiament dans	nander un per nis de démotir distinct de la présente demande.
Datets! approximative(s) à laquelle le cu les bâtiments dont la	dâmn ition est envisegée ont été caretruits :
Notice of the second of the se	
D Démolition totale	
Dûmolitien partjelle	
Es cas de démolition partie le veuillez décri el es travaux qui seron Ensemble des bédment homies deux situés en bord de mer et s	il, in ons échéant, effectués sur les constructions materites : se trouvant dans la zone inconstructible de la carte communal en
vigueur dans la commune.	and the state and the second of a case comment on
	the state of the s
*	in the second se
	and the Control of th
Nambre da logoment démolis : 1 1	
The state of the s	Electric de la company de la c
	reconstruction of the state of
7 - Participation pour voirie et réseaux	
Si sotra projet se sique sur un terroiri soumis à la participation p	adur voirie et réseaux (PVR), indiquez, es coordonnées du proprié-
tare ou unités du trépélouaire de la promesse de venta, s'il est :	différent du demandeur
Madame 🔲 - Menaicur 🗎 - Persenne morale 🗋	
Norr:	Pránum
U raison sociale :	
Adresse : Nu noro : Vois :	
Lecono	ė :
Code postal : L. I. I	1
Si le demandeur habite à l'étranger : Pays .	Division territoriale
and a second sec	CHASSION CONTINUES

8 - Engagement du (ou des) demandeurs

J'attesto avoir qualité pour demander la présente autorisation."

Je soussigné(e), auteur de la domande, cortifie exacts les rense gnements fournis.

J'ai pris connaissance des règles générales de construction prévues par le chapitre premier du titre premier du livre premier du code de la construction et de l'habitation et autamment, lorsque la construction y est soumise, les règles d'accessibilità fixaes en application de l'arricle L. 111-7 de ce code.

Je suis informé(e) que les renseignements figurant dans cette demande serviront au calcul das impositions prévues par le code de l'urbenismo.

Signature du (das) demandeur(s)

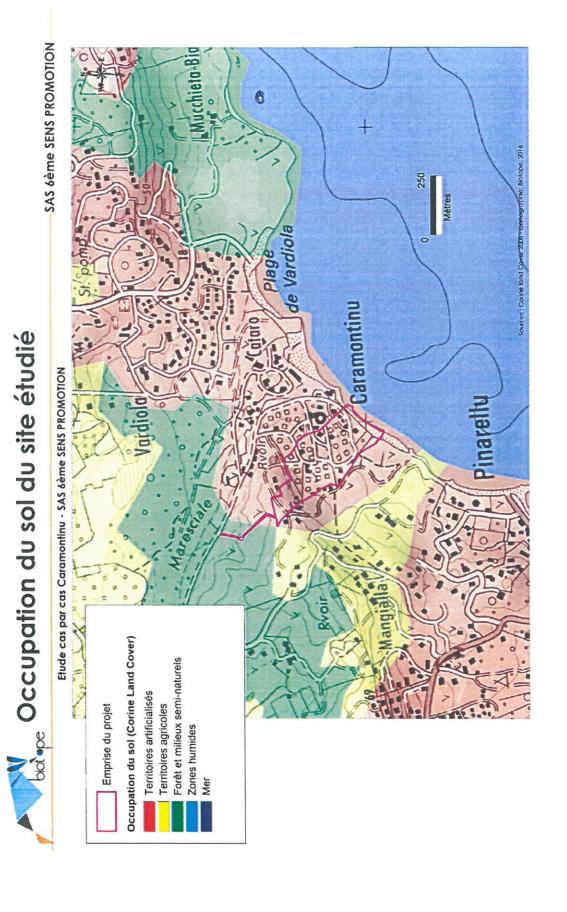
Votre demande doit être établie en quatra exemplaires et doit âtre déposés à la mairie du lieu du projet. Vous davraz produka:

- un examplaira supplémentaire, al votre projet se situe en périmètre protégé au titre das monuments historiques ;
- un exemplaire supplémentaire, ai votre projet se altus dans un site classé, un site inecrit ou une réserve naturalle ;
- deux exemplaires aupplémentaires, ai votre projet se situe dans un cœur de parc national.

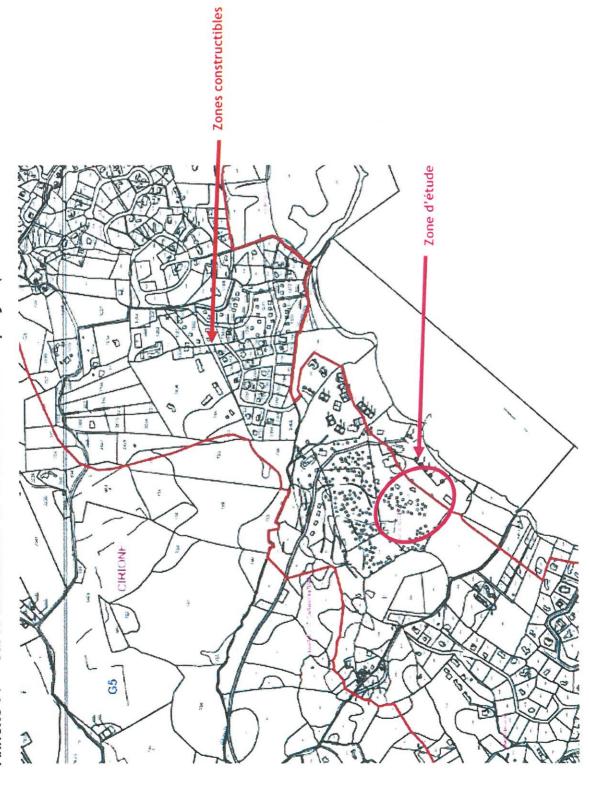
Se vigus áttes un particular : la foi nº 78 -17 du 6 janviar 1978 relictivo à l'informatique, sux fichiera et sux libertés s'applique aux réponens contenues dans es formulaire pour les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès aux données nominatives les concernant et le possibilité de réctificacion. Ces droks powent fire exercés à la marie. Les données recueilles seront transmises aux services compétents pour l'instruction de votre demande. Si vous souhadas vous opposar à ce que les informations nonvisions comprises dans ce remysteire adent utilisées à des fies commerciales, occhez in case ci-contre : []

Word provinc déposer une democrals of your Star dans des quoire cas suivants :
 -vous lites propriétaire du termin ou mandetaire du su des propriétaires ;
 -vous unez l'autorisation du su des propriétaires ;
 -vous des provinciement du servin en indivision ou son mandetaire ;
 -vous des pointeirement du servin en indivision ou son mandetaire ;
 -vous des pointeirement du servin en indivision du termin para cause d'actru publishes.
 -vous avez qualité pour bénéficier de l'exprepriation de termin para cause d'actru publishes.

Annexe 6. Occupation des sols (Corine Land Cover)



Carte communale de Zonza au niveau du projet (Source : Commune de Zonza-service urbanisme) Annexe 7.



Zonages écologiques (Sources : Données : DREAL ; Cartographie : Biotope) Annexe 8.



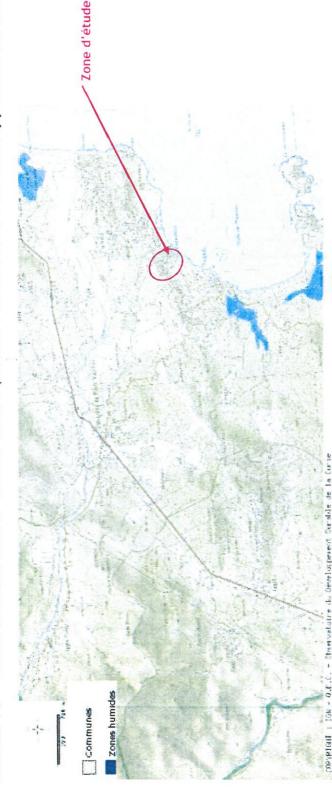
Voltaine Zonages écologiques du site étudié

Etude cas par cas Caramontinu - SAS 6ème SENS PROMOTION

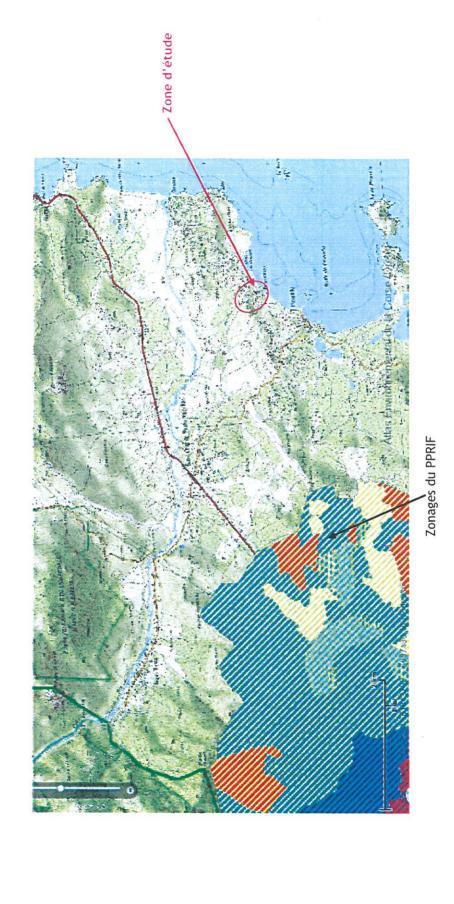
SAS 6ème SENS PROMOTION

Zones de sensibilité pour la Tortue d'Hermann Source (CENC, 2011) Zones de coupure d'urbanisation Sensibilité Forte à très Forte Sensibilité Faible à Modéré Réserve de chasse et de Emprise du projet étudié Zonages de protection foncière Arrêté de Protection de Biotope Limite des espaces proches du rivage Espaces à préserver Conservatoire du littoral Zonages règlementaires ZNIEFF Type 1 Zonages d'inventaires Zonages Natura 2000 Atlas Loi Littoral Autres zonages SIC

Zones humides autour du site étudié (Source : Observatoire du développement durable de la Corse) Annexe 9.



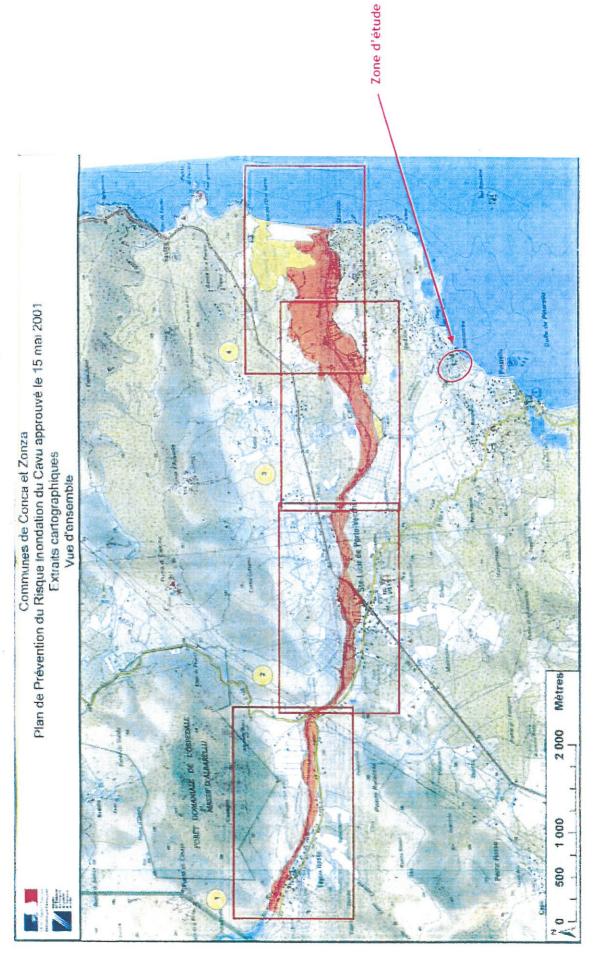
Carte des Plans de Prévention des Risques Incendies de Forêt, PPRIF (Source : DREAL) Annexe 10.



Abris 2015 Carlegraphie des grines "Consen" Costs wherefreques (2) Zone d'étude Not Roscano SHIME STATES Tax takes x 2 x 200 Mark SHIFTEN : CERESADTo Ned DNEAL Corso CHARLE DESIGNATE 大き おおお Leginnele di ti Cavit Fame Marsido Golfe de Pinanellu Vardiola a Testa Cartographie des ZONES SUBMERSIBLES Caramogunt 120 (43 Pinarelly 67 Mangialla 6 689 G 33 25 Casarri Exhede 1979 030 Commune: ZONZA Petra Parista

Atlas des zones submersibles (Source : Commune de Zonza-service urbanisme) Annexe 11.

PPRI du Cavu (Source : Commune de Zonza-service urbanisme) Annexe 12.



🔻 📝 Cartographie régionale des principales unités hydrogéomorphologiques d'inque dante au cale mondation Zone d'étude • [4] Cartographie régionale du nsque dans le cadre du risque inondation Type de zone Lamajeur संबंध जिल Modere Faible For ▼ [☑ Couches Allas Environnemental Colle de Pinarellu Pinarellu

Cartographie régionale dans le cadre du Risque Inondation (Source : DREAL) Annexe 13.

Annexe 14. Carte géologique (Source : BRGM)

Zone du projet : Terrains éruptifs : Carbonifère : Plutonisme granodioritique : Granodiorite à amphibole (Porto-Vecchio)

